

Votants : 72

Convocation du Conseil d'Agglomération :
le 01 février 2024

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL

Séance du 08 février 2024

COHÉSION SOCIALE INSERTION - CONTRAT LOCAL DE SANTÉ - PARTICIPATION FINANCIÈRE AU FONCTIONNEMENT DE L'ASSOCIATION APPUI ET VOUS POUR L'ANTENNE DU BASSIN DE VIE NIORTAIS - ANNÉE 2023

Titulaires et suppléants présents :

Jérôme BALOGE, Fabrice BARREAULT, Jean-Michel BEAUDIC, Jacques BILLY, Gérard BOBINEAU, Claude BOISSON, Marie-Christelle BOUCHERY, Cédric BOUCHET, Sophie BOUITRIT, Christian BREMAUD, Sophie BROSSARD, Alain CANTEAU, Alain CHAUFFIER, Olivier D'ARAUJO, Thierry DEVAUTOUR, Jean-Pierre DIGET, Patricia DOUEZ, Romain DUPEYROU, Gérard EPOULET, Emmanuel EXPOSITO, Noélie FERREIRA, Elsa FORTAGE, François GIBERT, Cathy Corinne GIRARDIN, Anne-Sophie GUICHET, Christophe GUINOT, François GUYON, Thibault HEBRARD, Florent JARRIAULT, Nadia JAUZELON, Gérard LABORDERIE, Anne-Lydie LARRIBAU, Alain LECOINTE, Gérard LEFEVRE, Philippe LEYSSENE, Alain LIAIGRE, Sonia LUSSIEZ, Elisabeth MAILLARD, Elmano MARTINS, Sébastien MATHIEU, Philippe MAUFFREY, Dany MICHAUD, Marcel MOINARD, Lucy MOREAU, Aurore NADAL, Frédéric NOURRIGEON, Eric PERSAIS, Franck PORTZ, Claire RICHECOEUR, Corinne RIVET BONNEAU, Agnès RONDEAU, Jean-François SALANON, Florent SIMMONET, Dominique SIX, Philippe TERRASSIN, Yvonne VACKER, Valérie VOLLAND.

Titulaires absents ayant donné pouvoir :

Stéphanie ANTIGNY à Dominique SIX, Annick BAMBERGER à Marie-Christelle BOUCHERY, Jeanine BARBOTIN à Valérie VOLLAND, Ségolène BARDET à Gérard LEFEVRE, Daniel BAUDOUIN à Alain CANTEAU, François BONNET à Nadia JAUZELON, Yamina BOUDAHMANI à Yvonne VACKER, Clément COHEN à Olivier D'ARAUJO, Lucien-Jean LAHOUSSE à Anne-Lydie LARRIBAU, Bastien MARCHIVE à Noélie FERREIRA, Marie-Paule MILLASSEAU à François GUYON, Rose-Marie NIETO à Thibault HEBRARD, Nicolas ROBIN à Eric PERSAIS, Séverine VACHON à Alain LECOINTE, Lydia ZANATTA à Aurore NADAL.

Titulaires absents :

Christelle CHASSAGNE, Guillaume JUIN, Mélina TACHE.

Titulaires absents excusés :

Sophia MARC, Michel PAILLEY, Richard PAILLOUX, Florence VILLES.

Titulaires absents pour déport :

Françoise BURGAUD, Johann SPITZ, Nicolas VIDEAU.

Président de séance : Jérôme BALOGE

Secrétaire de séance : Aurore NADAL

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU NIORTAIS

CONSEIL D'AGGLOMERATION DU JEUDI 8 FÉVRIER 2024

COHÉSION SOCIALE INSERTION - CONTRAT LOCAL DE SANTÉ - PARTICIPATION FINANCIÈRE AU FONCTIONNEMENT DE L'ASSOCIATION APPUI ET VOUS POUR L'ANTENNE DU BASSIN DE VIE NIORTAIS - ANNÉE 2023

Madame **Marie-Christelle BOUCHERY**, Déléguée du Président, expose,

Après examen par la Conférence des Maires,

Sur proposition du Président,

Vu la loi n°2002-2 du 9 janvier 2002 rénovant l'action sociale et médico-sociale, définie à l'article L.312-1 du code de l'action sociale et des familles ;

Vu la loi n°2004-809 du 13 août 2004 relative aux libertés et responsabilités locales avec un transfert de compétence de l'Etat aux départements ;

Vu la circulaire DAS/RV2/N°2000/301 du 6 juin 2000 ;

Vu la circulaire DGAS/AVIE/2C N°2001/224 du 18 mai 2001 relative à la labellisation des CLIC ;

Vu la circulaire DGSA/2C N°2004 du 12 février 2004 relative aux modalités de cofinancement des CLIC par l'Etat en 2004 ;

Considérant l'Assemblée Générale du 29 septembre 2005 relative à la création de l'association CLIC de la CAN et de la Plaine de Courance ;

Considérant l'Assemblée Générale Extraordinaire du 19 janvier 2017 relative à l'absorption des trois associations porteuses des CLIC des antennes du Bassin de Vie Niortais, du Haut Val de Sèvre et du Pays Mellois par l'Association Gérontologique du Sud Deux-Sèvres ;

Considérant l'Assemblée Générale du 11 décembre 2019 relative au changement de nom de l'Association Gérontologique du Sud Deux-Sèvres, qui devient l'association Appui et Vous.

Les antennes de proximité des CLIC du Bassin de vie Niortais, du Haut Val de Sèvre et du Pays Mellois ont été maintenues et les soutiens apportés à chaque dispositif restent affectés de manière distincte.

Le CLIC propose des services d'accueil, d'écoute et d'information et d'orientation auprès des personnes âgées, de leurs familles et des professionnels, ainsi que des actions collectives et partenariales. Les activités du CLIC se déclinent autour de 6 orientations :

- 1 – Organisation interne du CLIC, communication, évaluation ;
- 2 – Appui aux plateformes territoriales de prévention de l'isolement et de répit ;
- 3 – Actions de prévention du vieillissement ;
- 4 – Aide aux aidants ;
- 5 – Informatique ;
- 6 – Lutte contre l'isolement des personnes âgées.

Le CLIC travaille en lien avec la Communauté d'Agglomération du Niortais (CAN) pour la définition des modalités de ses actions et pour la communication sur ses services, en cohérence avec les objectifs du Contrat Local de Santé et du Contrat de Ville.

Dans ce cadre, il est demandé au CLIC de mettre l'accent sur :

- La mise à jour régulière de l'information sur les services de l'association auprès des communes du territoire, en s'appuyant sur la coordinatrice du Contrat Local de Santé,
- La communication en direction de professionnels relais, afin de mieux faire connaître les différents services et de faciliter les orientations ou partenariats :
 - o Auprès des professionnels de santé (URPS, conseils de l'ordre des professions médicales et paramédicales, Communauté Professionnelle Territoriale de Santé, etc.)
 - o Auprès des structures d'aide à domicile, CCAS, associations, etc.
- La poursuite de la communication en direction des seniors et de leurs familles ou aidants, en liens notamment avec le service communication de la CAN (outils en ligne, liens sur les sites internet des communes, information sur les dates des actions collectives, etc.),
- La mise en lien avec les services de la CAN, notamment sur le volet de l'éducation au numérique.

Afin d'assurer les différents services et de conduire les actions précitées,

Le Conseil d'Agglomération, après en avoir délibéré :

- Accepte la reconduction du soutien de l'Agglomération par le versement d'une subvention à l'association Appui et Vous pour les services du CLIC du Bassin de Vie Niortais, à hauteur de 9 500 € au titre de l'année 2023.

Le Conseil d'Agglomération adopte à l'unanimité cette délibération.

Pour : 72

Contre : 0

Abstention : 0

Non participé : 0

Aurore NADAL

Marie-Christelle BOUCHERY

Secrétaire de séance

Déléguée du Président